

Edito

La gestion de l'énergie : pourquoi et comment ?

Grenelle de l'environnement, diagnostic de performance énergétique (DPE), facture énergétique en augmentation, ouverture des marchés : on constate aujourd'hui que l'énergie s'invite dans les discussions au sein des entreprises.

Le secteur du bâtiment tertiaire représente 15% de la consommation globale en Ile-de-France, et est en constante augmentation. La consommation moyenne de ce type de bâtiment est de 280 kWh/m²/an en énergie finale qui se décline pour 50% de chauffage, pour 30% d'électricité spécifique (notamment bureautique et éclairage) et pour 10% de climatisation.

Face à l'enjeu de la réduction des consommations, comment s'y prendre pour œuvrer vers une gestion durable de l'énergie ? Il faut envisager 4 éléments indispensables et complémentaires : nommer un responsable Energie qui pilote la gestion ; connaître la situation de son bâtiment et l'analyser ; optimiser son installation (réduction des besoins ; énergétiques et utilisation de matériel performant) ; suivre les consommations et vérifier l'entretien du matériel.

Il est également évident que l'ensemble du personnel participe et s'implique dans la démarche (même par des gestes simples).

L'étape essentielle est l'état des lieux du bâtiment. Il peut prendre la forme d'un diagnostic réalisé par un bureau d'études spécialisé, subventionné à 50% par l'ADEME.

Pour plus de détails : www.environnement.ccip.fr

Antoine TRANCHANT

01 49 01 45 38

www.ademe.fr

Agenda

Réunion sur les achats responsables

Cette matinée organisée par la CCIP 93 vous permettra de comprendre l'intérêt de développer une politique d'achats responsables, le 24 janvier 2008 à Bobigny.

www.environnement.ccip.fr

Journées techniques sur les plans d'élimination des déchets ménagers, dangereux et BTP

Organisées par l'ADEME en collaboration avec le MEDAD, ces journées réuniront témoins, experts et acteurs afin d'échanger les bonnes pratiques et de partager leurs expériences. Les 29 et 30 janvier à Paris. www.ordif.com

Les Matinales de Tecomah

Une session d'information sur le thème des "baignades naturelles et piscines biologiques" aura lieu le 6 février à Jouy-en-Josas. www.environnement.ccip.fr

Actualités

Réglementation DASRI

Dans une perspective de meilleure gestion des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), le Conseil régional d'Ile-de-France et l'ADEME font un bilan et invitent les collectivités locales franciliennes à réfléchir à l'amélioration des opérations existantes de gestion de ces déchets.

ile-de-france.ademe.fr

Pour en savoir plus sur la réglementation consultez le site www.environnement.ccip.fr.

Nouvelles plaquettes de présentation des aides de l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN)

Des plaquettes sur les modalités d'aides financières du 9ème programme de l'AESN sont désormais téléchargeables sur internet. Outre les aides générales à l'industrie, des plaquettes thématiques présentent les aides particulières (gestion des déchets, élimination des substances dangereuses) et les aides par métiers (imprimeurs, restauration et hôtellerie, déconstruction automobile). www.aesn.fr

Troisième enquête européenne consacrée à la fiscalité environnementale des entreprises

A l'occasion du colloque « Fiscalité environnementale : contrainte ou opportunité ? - L'opinion des chefs d'entreprises de l'Union européenne » qui s'est tenu dernièrement à la CCIP, l'Observatoire Européen de la Fiscalité des Entreprises (OFE) de la CCIP a présenté les résultats de son enquête réalisée en 2007 auprès d'un millier de chefs d'entreprises de L'UE. Il en ressort que les entrepreneurs, pour respecter l'environnement, privilégient le levier fiscal au levier normatif. Retrouvez les résultats de l'enquête sur www.etudes.ccip.fr

Recherche et réduction des substances dangereuses dans l'eau

Un rapport de novembre dernier dresse un bilan national de la présence de substances dangereuses dans l'eau suite aux campagnes régionales de prélèvement et d'analyses réalisées entre 2004 et 2006. Il a pour objectif de définir les actions nécessaires à différentes échelles pour réduire ou supprimer les rejets identifiés comme présentant un risque pour l'eau. En Ile-de-France, il concerne les résultats d'analyse des rejets de 232 établissements industriels et de 6 stations d'épuration urbaines.

Consultez le rapport : www.ile-de-france.drifre.gouv.fr

A ce titre, une réunion de restitution de la Campagne de Recherche et de Réduction de Substances Dangereuses dans l'Eau (RSDE) est ouverte le 30 janvier prochain aux entreprises franciliennes ayant participé à la campagne. www.afinege.org

Le CIEPE est un réseau placé sous le parrainage de la Chambre de Commerce et d'Industrie qui rassemble les partenaires suivants :

